

Rapport moral : ce qu'il faut retenir...

Par Anne Laure Paulet, Secrétaire Général de l'AFJE



Anne Laure Paulet,

L'AFJE en 2010 est une plateforme de réflexion, le porte-parole de la profession des juristes d'entreprise, reconnue par tous comme l'instance légitime et représentative de la profession.

2010 s'analyse comme une année de consolidation et de professionnalisation.

Présentation des comptes

Les recettes de l'AFJE sont en augmentation de 19 % et s'élève à 472 158 euros en 2010.

Les dépenses ont augmenté de 7 % par rapport à 2009 et s'élèvent à 391.463 euros. L'AFJE a axé sa politique sur une augmentation des dépenses en matière de personnel, afin de doter la structure d'une équipe fixe, compétente et disponible adaptée à un développement ambitieux.

La hausse des recettes vient en partie d'une augmentation du nombre des cotisants, (+32 000 €), mais également d'un doublement des partenariats et sponsoring.

La situation comptable et financière de l'AFJE est excédentaire et les réserves à hauteur de 300 023 euros constituent le fond de réserve destiné à couvrir d'avance une année pleine de dépenses de fonctionnement en accord avec les règles définies par le conseil d'administration.

Conformément à la stratégie, les efforts fructueux ont portés sur la communication, les partenariats, le renforcement de l'équipe AFJE.

Composante du réseau AFJE

L'année 2010 marque une consolidation des effectifs, avec 500 nouveaux adhérents et l'archivage de membres inactifs. Le cœur du réseau de l'AFJE est formé de 3800 membres, à 82 % implantés sur la région Ile-de-France (contre 4 % pour la région Nord, 3 % pour la région Paca, 3 % pour la région Midi-Pyrénées, et 8 % en Rhône-Alpes).

Cette population est à 65 % féminine, une tendance qui va en s'accroissant puisque 79 % des nouveaux adhérents s'avèrent être des femmes. La classe d'âge 35 à 45 ans est fortement représentée, avec 41 % des adhérents.

Plus de 95 % des adhérents disposent d'un niveau d'études équivalent à un bac+5, plus de 85 % disposant d'un Master II en droit, et 20 % d'un Master associé à un diplôme d'École de Commerce, d'un diplôme étranger, d'un doctorat, d'un diplôme d'institut d'étude politique et du CAPA.

Réalisations 2010

Les 12 commissions thématiques ont offerts de réfléchir sur 50 thématiques toutes différentes cette année.

Notons la création d'une commission dédiée aux juristes exerçant à l'étranger, animée par Stéphan Grynjwach en fonction à Londres et qui aura pour mission de fédérer ces adhérents.

Rappelons au titre des réalisations 2010, l'enquête IPSOS – AFJE, qui a permis le recensement des 16000 juristes d'entreprise, enquête publiée dans le JEM n°7.

Dès 2011, vous pourrez découvrir la TVDMA, 1ère WebTV du Droit et du management des affaires, co-fondée par l'AFJE, un consortium d'universités et de dirigeants d'institutions publiques telles que l'ONU, le Ministère de l'Économie, de l'Enseignement et de la Recherche...

L'un des axes prioritaire pour 2010 a été de renforcer et de professionnaliser la politique de partenariats de l'AFJE, recherchant à améliorer la visibilité de la profession, à développer la réflexion scientifique sur le Droit dans l'entreprise et renforcer la présence des juristes d'entreprise auprès des autres métiers de l'entreprise et des métiers du droit. L'AFJE développe :

1 – des partenariats scientifiques : l'EDHEC, l'ESSEC, la Fondation pour le Droit Continental, l'Institut Européen des Fusions Acquisitions (IEFA).

2 – des partenariats avec les organisations professionnelles telles que l'ANDRH, l'ACE, l'IFA (Institut Français des Administrateurs), l'AFCDP (Association Française des Correspondants aux Données Personnelles), le Tribunal de Commerce de Paris, la Fédération Nationale pour le Droit de l'Entreprise.

3 – des partenariats pédagogiques : l'ESSEC, l'EDHEC, l'Université Jean Moulin-Lyon 3, l'Université Toulouse 1 Capitole, l'Université Lumière-Lyon 2, l'Université Catholique de Lille, le DJCE, l'Université Panthéon-Assas Paris 2, la Faculté de Droit-Sciences Politiques-Gestion de Strasbourg.

4 – des partenariats internationaux avec la Fondation pour le Droit Continental, l'ACCJE, l'AEJE-ECLA. L'AFJE a renforcé sa présence internationale en participant pour la seconde année, au sommet International des In-House Counsel organisé par la Canadian Corporate Council Association, à la Convention des Juristes de la Méditerranée sur le thème « PME dans l'espace euro-méditerranéen » et aux boards d'ECLA (European Council Law Association).

5 – des partenariats formation et information : les ateliers de l'AFJE avec nos partenaires avocats, et les ateliers du Risk Management avec la société MARSH.

6 – des sponsors : HSBC, TOTAL.

La professionnalisation est également celle de nos outils de communication pour en assurer la pérennité et l'actualisation : celle du site www.afje.org sur lequel vous êtes nombreux à recourir à la documentation et des modèles LEXBASE, avec plus de 20000 consultations de cette base et à l'espace emploi, riche d'annonces d'emploi et de stage. Production de l'annuaire AFJE, seul ouvrage de référence des juristes d'entreprise est produit grâce aux Éditions Lamy. Enfin, le Juriste d'Entreprise Magazine (JEM) dont la production s'est professionnalisée grâce à l'implication soutenue du comité de rédaction (Hervé Delannoy, Rémy Sainte-Fare Garnot, Jean-Yves Trochon, Isabelle Cretenet, Jean-David Sichel et Philippe Coen) et par l'amélioration des délais de production, grâce à l'arrivée de notre collaboratrice Gaëlle Touffette qui assure la coordination du planning de production, des contributeurs et la collaboration avec notre partenaire FFE, régie publicitaire. Toutefois, le financement de cette revue, distribuée à titre gracieux, et financée par la seule publicité, n'est pas encore suffisamment stable.

La professionnalisation est celle également de notre accueil avec l'installation de l'équipe permanente de l'AFJE, dans des locaux plus spacieux et mieux organisés depuis le 1^{er} Octobre 2010.

Je remercie les membres du conseil d'administration, les responsables de commissions, les délégués régionaux, l'Équipe de l'AFJE, Jill Jacq, Gaëlle Touffette, Laetitia Messenger et tous ceux qui sont venus nous prêter main forte cette année. Je salue l'investissement de tous et notamment de notre Président, dans l'intérêt de la profession.

Merci de votre attention.

■ *Anne Laure Paulet. Extraits du Rapport Moral de l'Assemblée Générale AFJE 2010.*